

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 29 mars 2021 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents :

M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme JACQUET Marie-Laure, M. PAULET Sébastien, Mme MESTRE Hélène, M. BESSON Nicolas, Maires Adjoints, M. ANASTACIO José, M. FARY Jean-François, M. MARQUES Adelino, M. TIXIDRE Richard, Mme SOUSA Noémie.

Absente excusée : M. BEAUDIER Ruben, Melle ROUX Céline, M. PELISSIER Philippe.

**Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.**

### 1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2020

Présentés par M. le Maire, il s'établit comme suit :

#### **Compte Administratif du Budget Commune**

- Budget de fonctionnement :	Recettes	: 637 011.70 €
	Dépenses	: 472 484.97 €
	Excédent	: 164 526.73 €
- Budget d'investissement :	Recettes	: 527 110.78 € (compris les restes à réaliser)
	Dépenses	: 559 122.25 € (compris les restes à réaliser)
	Déficit	: 32 011.47 €

L'ensemble des deux budgets fait apparaître un excédent de 132 515.26 €.

### 2. VOTE DU COMPTE DE GESTION ANNEE 2020

Le compte de gestion « commune » du receveur a été adopté à l'unanimité. Il est conforme au compte administratif établi par le Maire.

### 3. AFFECTATION DE RESULTATS

Le Compte administratif du budget « commune » présente un excédent de 164526.73 €. Le Conseil décide d'affecter la somme de 32 011.47 € au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement et affecter la somme restante soit 132 515.26 € l'excédent reporté au compte 002.

### 4. GARANTIE D'EMPRUNTS : OPERATION DE CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS ET D'AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS PAR L'OPHIS

Le Conseil départemental ayant refusé de garantir les emprunts de l'opération de l'OPHIS à Charbonnier les Mines, Le Conseil Municipal accepte d'accorder la garantie d'emprunts à 100 % sur les 2 emprunts effectués par l'OPHIS ;

## **5. ADHESION AU CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS D'AUVERGNE**

Le conseil municipal décide de reconduire son adhésion au Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne pour l'année 2021 soit le montant de 50 €.

## **6. AVENANT N°1 LOT 7 « EQUIPEMENT DE CUISINE**

Le Conseil accepte les travaux supplémentaires d'équipement de cuisine pour un montant de 589.30 € H.T. et autorise le Maire à signer l'avenant.

## **7. RACHAT MAISON MANGEMATIN PAR L'OPHIS**

Le Conseil accepte que les participations de la Commune versées dans le cadre de l'opération MANGEMATIN soient considérées comme des subventions versées à l'OPHIS, porteur du projet définitif.

## **8. ADHESION A L'ASSOCIATION DES COMMUNES MINIERES DE FRANCE**

Le Conseil décide de rejeter l'adhésion à l'A.C.O.M., le plan de prévention des risques miniers étant applicable depuis septembre 2017.

## **9. MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Le Conseil approuve la mise à jour du plan communal de sauvegarde. Il s'agit essentiellement de changements de personnes et de coordonnées suite aux élections municipales de 2020.

## **10. FIXATION PRIX DE VENTE TERRAINS CARREAU DE LA MINE**

Il décide de mettre en vente, une fois les formalités administratives réalisées, deux terrains situés carreau de la mine.

## **11. ACQUISITION ET VENTE DE TERRAINS**

A la suite d'un bornage entre plusieurs parties, le Conseil décide de régulariser la situation.

## **12. QUESTIONS DIVERSES**

Un point sur les travaux de la salle polyvalente est fait. Le chantier a pris du retard à cause du lot peinture.

Le maire indique que le SIGAL va procéder à l'enlèvement de blocs de bétons et gravats sur une berge de l'Alagnon à l'automne 2021.

Un contrôle par l'URSSAF vient d'être réalisé. Aucune irrégularité n'a été constatée.

Le Maire tient à remercier certains élus qui ont réalisé et installé un bac pour des plantations à l'école maternelle.